

Evaluation des impacts des activités du Programme de Microfinancement du FEM en Centrafrique : préfectures de l'Ouham et de la Lobaye

Etude menée du 15 septembre au 30 novembre 2016

Consultant Evalueur
François BATAWALIGBA
Ingénieur en environnement
Cell: + (236) 72 05 32 02/75 05 32 03
Email: fbatawaliqba@gmail.com
fbatawaliqba@yahoo.fr

Sigles et abréviations

ACPS	Association des Combattants pour le Progrès Social
AGR	Activité génératrice de revenus
CAD	Centrafrique Développement
STAR	
CORE	
TAAG	Groupe d'experts
MOU	Mémorandum d'accord de financement
UNOPS	Bureau des Nations Unies d'appui aux projets
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
P.O	Ordre de paiement
PRODEBALT	Projet de Développement du Bassin du Lac Tchad
COMIFAC	Commission des Forêts d'Afrique Centrale
GTZ	Agence allemande de coopération internationale
CO2	Dioxyde de carbone
ICRA	Institut Centrafricain de Recherche Agronomique
RIFFEAC	Réseau des Institutions de Formation Forestière et Environnementale d'Afrique Centrale
CODICOM	Comité pour Développement Intégré des Communautés de Base
IDC	Initiative Développement Centrafrique
OCDN	Organisation Centrafricaine pour la Défense de la Nature
MEFP	Maison de l'Enfant et de la Femme Pygmée
FEED	Femme, Enfant, Environnement pour le Développement
ISDR	Institut Supérieur de Développement Rural
LASBAD	Laboratoire des Sciences Biologiques, Agronomique pour le Développement
PMF	Programme de microfinancement
FEM	Fond pour l'Environnement Mondial
OSC	Organisations de la société civile
OCB	Organisations communautaires de base
ONG	Organisations non gouvernementales
RCA	République Centrafricaine
OP	Phase opérationnelle
ha	Hectare
CPMT	Committee Programme Management Team

Liste des tableaux

Tableau 1 : répartition des allocations FEM par phase et par année	5
Tableau 2 : récapitulatif des résultats globaux du PMF de 2011 à 2014	7
Tableau 3 : incidence de la procédure de mise à disposition des allocations sur la qualité des microprojets FEM	7
Tableau 4 : conséquences des actions du PMF/FEM sur les projets	9

Liste des figures

Figure 1 : répartition des fonds non déboursés selon les phases et années	6
Figure 2 : répartition des allocations par domaine FEM	6
Figure 3 : infrastructures construites par l'organisation Zéi Gbansé Zouwara	10
Figure 4 : petit hippopotames tombé dans un puit et sorti par les membres de l'organisation	10
Figure 5 : ruches traditionnelles fabriquées avec de paille et des écorces d'arbres	12
Figure 6 : ceinture verte avec des plants de teck sur la colline à la sortie ouest de Boda.....	15
Figure 7 : bord du versant de la rivière Lobaye proche de Bokoma foresté par des plants de teck	16
Figure 8 : entrée du site de Bakota pour l'enrichissement de la forêt en koko.....	17
Figure 9 : bassin piscicole servant à produire les alevins à l'ISDR de M'Baïki.....	19
Figure 10 : parcelle d'arachide avec du <i>Moringa olifera</i> en arrière-plan entretenue par les femmes.	22

Table des matières

1.	Contexte de l'étude	5
2.	Généralités sur les projets du PMF/FEM de Centrafrique	5
4.1	Evolution des allocations PMF par année	5
4.2	Fonds déboursés aux bénéficiaires	6
4.3	Distribution des allocations par domaines focaux du FEM	6
4.4	Résultats agrégés des projets du PMF contribuant aux domaines du FEM	6
3.	Processus de mise à disposition des allocations du PMF/FEM en Centrafrique.....	7
3.1	Procédures et entités impliquées.....	7
3.2	Conséquences de l'appui du PMF pour susciter les meilleurs initiatives.....	8
4.	Résultats du PMF/FEM par site projet	9
4.1	Organisation Zei Gbansé Zouwara à Bossangoa	9
4.2	Organisation Londo Na Kwa	11
4.3	Comité pour le Développement Intégré des Communauté de Base (CODICOM).....	12
4.4	Initiative Développement Centrafrique (IDC)	13
4.5	Association des Croyants pour le Progrès Social (ACPS)	14
4.6	Organisation Centrafricaine pour la Défense de la Nature (OCDN)	15
4.7	Maison de l'Enfant et de la Femme Pygmée (MEFP)	16
4.8	Femme et Enfant pour l'Environnement et le Développement (FEED)*	17
4.9	Institut Supérieur de Développement Rural (ISDR) de M'Baïki.....	18
4.10	Laboratoire des Sciences Biologiques, Agronomique pour le Développement (LASBAD)* ..	19
4.11	Centrafrique développement (CAD)*	20
4.12	Organisation nationales des femmes rurales « Fleurs de Centrafrique »	21
5.	Conclusion / recommandations	22

1. Contexte de l'étude

Le Programme de Micro Financement du Fond pour l'Environnement Mondial (PMF/FEM) a été créé en 1992, lors du sommet sur la terre à Rio de Janeiro, comme un mécanisme de financement spécifiquement pour les ONG et les organisations communautaires de base (OCB). L'approche du PMF/FEM repose sur trois piliers étroitement liés : **1)** les avantages environnementaux mondiaux, **2)** la réduction de la pauvreté et **3)** l'autonomisation des communautés. Le programme doit intégrer ces trois dimensions dans l'appui aux communautés dans la conservation de la biodiversité, l'atténuation aux changements climatiques, la prévention de la dégradation des sols, la protection des eaux internationales et la réduction de l'impact des produits chimiques et des déchets tout en générant des moyens de subsistance durables.

Pour atteindre ces objectifs, le PMF/FEM apporte un soutien financier et technique aux organisations de la société civile (OSC) et aux OCB basé sur les stratégies nationales et internationales en matière de conservation de l'environnement. Ce programme relève le défi de travailler avec les communautés pour concilier les priorités environnementales mondiales avec les préoccupations de la communauté locale, défis que rencontre grand nombre de pays dont la République Centrafricaine (RCA).

En RCA, le PMF/FEM est en exécution depuis septembre 2009. Ce n'est qu'en décembre 2010 que les premières allocations ont pu être déboursées aux ONG et OCB locales. A la date du 30 novembre 2015, 31 OCB et ONG nationales ont bénéficié de ces fonds pour contribuer localement aux résultats globaux du FEM. La mission s'est basé sur : **1)** les situations contextuelles sécuritaires de chaque site-projet et **2)** les périodes d'opérationnalisation et d'accessibilité des site-projets pour retenir 12 projets parmi les 35 exécutés pour mener l'étude. Seul les projets dans les allocations ont été octroyées entre 2010 et 2012 ont fait partie cette étude.

Les incidences des activités du PMF/FEM, à travers les allocations octroyées aux ONG et OCB nationales, ont été évalué par :

1. Les capacités des ONG/OCB à réaliser les initiatives de conservation de l'environnement et des ressources naturelles.
2. L'appui des partenaires techniques dans la réalisation des projets ;
3. Les incidences socio-économiques et environnementales des projets sur la résilience communautaire devant les crises sécuritaires ;
4. Et l'impact des projets sur les milieux et les ressources naturelles.

2. Généralités sur les projets du PMF/FEM de Centrafrique

4.1 Evolution des allocations PMF par année

Le PMF/FEM en Centrafrique a apporté un appui financier aux ONG et OCB durant la dernière année de la phase opérationnelle 4, allant de 2007 à 2010 (OP4), et les deux premières années de la phase opérationnelle 5, allant de 2011 à 2015 (OP 5). Au cours de cette période le montant global alloué s'élève à 991 000 \$US.

Tableau 1: répartition des allocations FEM par phase et par année

	Allocation	Nombre OSC	Moyenne allocation
OP4	141000	13	10846,15
OP5-Y1	400000	10	40000
OP5-Y2	450000	12	37500
OP5-Y3	0	0	0
OP5-Y4	0	0	0
OP5-Y5	250000	7	35714,28

Total	1241000	42	29547,62
-------	---------	----	----------

Durant les phases OP4 et OP5 le PMF/FEM a alloué à 42 ONG et OCB nationales des allocations dont le montant est de un million deux cent quarante et un mille dollar US (1 241 000 \$US). La moyenne de fond alloué à une organisation est de vingt-neuf mille cinq cent quarante-sept dollar US (29 547 \$US) environ pour des microprojets avec une durée d'exécution allant de un à deux ans.

4.2 Fonds déboursés aux bénéficiaires

Pour les 35 organisations ayant bénéficié des allocations du FEM seuls 8 n'ont pas pu recevoir la totalité de leurs fonds. Les fonds non engagés représentent cinquante-sept mille neuf cent trente-cinq dollar US (57 935 \$US) soit 5,57% des fonds alloués. Ces reliquats non déboursés sont pour la plupart issus des projets proposés pour clôture en raison de l'insécurité qui s'est généralisée un peu partout dans le pays à partir de mars 2013 et qui concerne les allocations de la deuxième année de OP5.

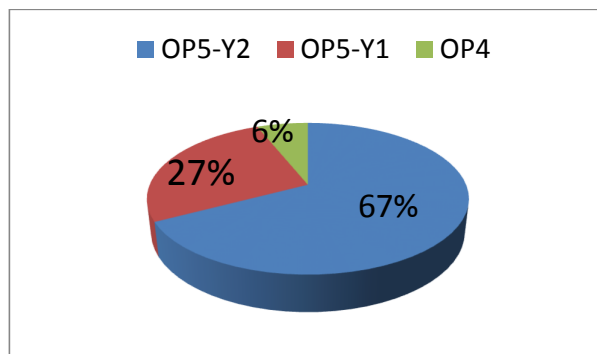


Figure 1 : répartition des fonds non déboursés selon les phases et années

4.3 Distribution des allocations par domaines focaux du FEM

De la dernière année de l'OP4 (2010-2011) à la deuxième année de l'OP5 (2012-2013) le PMF a alloué environ 991 000 \$US pour les 35 organisations. La majeure partie des fonds ont été octroyés pour les projets contribuant au 3 principales conventions issus du sommet de Rio en 1992 : atténuation du changement climatique (38%), conservation de la biodiversité (31%) et lutte contre la dégradation des terres (20%). La conservation des eaux internationales et les polluants organiques persistants (POPs) et les produits chimiques n'ont pas été une priorité pour les bénéficiaires des allocations du PMF/FEM.

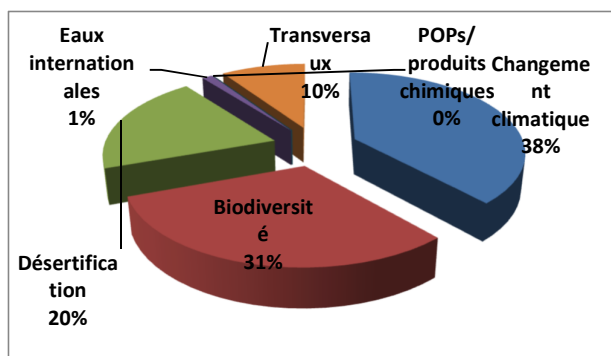


Figure 2 : répartition des allocations par domaine FEM

4.4 Résultats agrégés des projets du PMF contribuant aux domaines du FEM

Le tableau 2 montre que les domaines changement climatique et biodiversité qui apparaissent chacune 4 fois sont les priorités des bénéficiaires des allocations, la dégradation des terres apparaît 3 fois. Ces résultats ne font que corroborer les priorités de répartition des allocations par domaine du FEM

Tableau 2: récapitulatif des résultats globaux du PMF de 2011 à 2014

Paramètre	Indicateur quantitatif	Indicateur qualitatif	Domaines FEM
Reboisement (ha)	> 62	Essessang, Teck, Gmelina, palmier raphia, palmier à huile, agrume, ligneux mellifères	Changement climatique/ Biodiversité/ Dégradation des terres
Forêt enrichi (ha)	> 18	Gnetum (koko) par les communautés Pygmée	Biodiversité
Surface conservée (ha)	15034	Forêt pour la sécurisation de la faune, forêt de conservation de la biodiversité	Biodiversité/ Changement climatique
Espèce conservée (nombre)	> 4	Buffle, éléphant, hippopotame, bongo, anguille, carpe, etc.	Biodiversité
Terre récupérée (ha)	9	Terres latérisées et récupéré pour l'agriculture avec du Jatropha, savanes dégradées reboisées, terres dégradées transformées en zones de pâture pour les transhumants	Dégradation des terres / Changement climatique
Eaux conservées (nombre)	> 4	Bombolet, Ouroukoutou, Kpayà, Gbangola, lacs à Boali et Boyali	Biodiversité
Renforcement des capacités	> 300	1) Diagnostique des problèmes environnementaux locaux, 2) formulation des microprojets FEM, 3) deux comités d'appui aux OSC : un à Bangassou et un à Bossangoa (avec la crise celui de Bossangoa n'existe plus)	Tous les domaines FEM

Source : rapport de suivi-évaluation du PMF/FEM du 11 août au 7 septembre 2012

Ainsi, une action en faveur de la conservation de l'environnement peut prendre en compte plusieurs domaines focaux du FEM. En réalité, les microprojets sont répartis selon une proportion d'implication dans les domaines focaux FEM.

3. Processus de mise à disposition des allocations du PMF/FEM en Centrafrique

3.1 Procédures et entités impliquées

Le PMF/FEM utilise deux outils pour ses orientations procédurales et qui définissent les responsabilités de chaque entité impliquée dans le processus d'octroi d'allocation : le manuel de procédure et le guide opérationnel de l'UNOPS pour le PMF/FEM. Il en ressort de ces documents que l'UNOPS est l'agence qui gère le portefeuille et le PNUD est l'agence d'exécution.

Le *Committee Programme Monitoring Team* (CPMT) du PMF définit l'enveloppe d'allocation, qui sont fonds CORE, par phase pour chaque pays. Cette équipe répartit annuellement l'enveloppe globale du pays. Les procédures d'octroi des allocations peuvent être adaptées par pays selon le contexte pays et les réalités locales. La taille des enveloppes pays d'allocation dépendent du statut du pays (ancienneté, niveau de fonds STAR mobilisé, autres ressources).

Au niveau pays, une équipe du PMF/FEM coordonne le processus jusqu'au déboursement des fonds aux bénéficiaires qui sont des OSC. Les procédures au niveau de la RCA pour l'octroi des allocations sont définies dans le tableau ci-dessous.

Tableau 3: incidence de la procédure de mise à disposition des allocations sur la qualité des microprojets FEM

Parties responsables	Procédure PMF RCA	Procédure Normal PMF/FEM	Incidence sur le projet sélectionné
Coordination nationale PMF/FEM, service des achats PNUD	Publication des appels dans 3 journaux de la	Publication de l'appel dans les journaux (durée variable selon le contexte	En RCA le délai d'information est trop court . Les OSC des zones

	place pour 10 jours ouvrables (PNUD).	du pays), transmission des informations de l'appel par des réseaux ou autres institutions.	retenues pour financement n'ont pas l'information à temps.
Coordination nationale PMF/FEM, point focal PMF du PNUD, point focal FEM	Dépouillement des soumissionnements et synthèse des projets dans un tableau. Présélection des meilleures propositions.		Les allocations FEM pour le micro financement peuvent être mises à disposition de public non alphabétisé. Le non accompagnement des potentiels bénéficiaires peut jouer très négativement sur le choix des activités et leurs programmations. Ceci peut biaiser les résultats. Il est important d'avoir des projets en pipeline qui peuvent être améliorés et/ou adaptés au changement du contexte local.
Coordination nationale PMF/FEM, équipe d'experts (TAAG)		Lecture, analyse des projets et accompagnement des acteurs à améliorer la formulation des projets identifiés comme les meilleurs (projets en pipeline).	
Comité de sélection (comité de pilotage)	Sélection des meilleurs projets sélectionnés pour financement (une journée).	Sélection des meilleurs projets qui ont été améliorés ; Les autres projets restent en pipeline et continuent d'être améliorés pour les prochaines allocations.	Dans le cas de la RCA les projets non sélectionnés par le comité de sélection ne sont plus remis sur la table. Ces projets pourraient être parmi les meilleurs projets de la prochaine sélection.
Coordination nationale PMF/FEM	Préparation des MOU	Préparation des MOU	Le PMF/FEM Centrafrique ne dispose pas d'assistant administratif.
Bénéficiaires et Représentation du PNUD au nom de l'UNOPS	Signature des MOU	Signature des MOU	
Coordination nationale PMF/FEM	Création des fournisseurs (bénéficiaires), soumissionnement des P.O et de la requête de paiement dans OneUNOPS.	Création des fournisseurs (bénéficiaires), soumissionnement des P.O et de la requête de paiement dans OneUNOPS.	
UNOPS	Approbation des fournisseurs, P.O et traitement des paiements.	Approbation des fournisseurs, P.O et traitement des paiements.	Avec OneUNOPS les approbations ne se font plus dans Atlas.

3.2 Conséquences de l'appui du PMF pour susciter les meilleurs initiatives

En 2009 et 2010 (dernière année de OP4), le PMF/FEM avait mené une campagne de sensibilisation et des sessions de renforcement des capacités des acteurs locaux dans les préfectures identifiées (Lobaye, Ouham et Mbomou) au moment du lancement du programme. Les sensibilisations ont eu lieu pratiquement village par village et les formations dans 12 villages (4 par communes : uniquement les

grands villages). Pour cette phase, 62 projets avaient été proposés et seul 13 avaient été sélectionnés pour financement.

Pour les deux sessions de mise à disposition des allocations pour la phase OP5 (OP5-Y1 et OP5-Y2) où il n'y a pas eu de sensibilisation les propositions de projets pour financement étaient de moins de 30.

Tableau 4 : conséquences des actions du PMF/FEM sur les projets

Type d'appui	Outils probables	Actions PMF RCA	Incidences sur les projets
Sensibilisation	Focus groupes pour sensibiliser, dépliants informatifs sur les procédures d'accès aux allocations, distribution des canevas de formulation des projets	Cette activité n'a été menée que pour l'OP4	Les OSC des préfectures identifiées pour OP5 et maintenant pour OP6 n'ont accès à l'information
Accompagnement des potentiels bénéficiaires dans la formulation de bon projet	Groupe d'experts du PMF/FEM	Le groupe d'experts n'a pas encore mis en place. Le CN avec les membres du CNP devraient accompagner les potentiels bénéficiaires.	Les propositions restent telles et ne sont pas améliorées et ne cadrent pas totalement avec les attentes du FEM.
Appui-conseils lors des missions de suivi-évaluations	Mission d'identification des sites projets, missions de suivi-évaluation	Chaque année le PMF/FEM fait 2 à 3 missions de suivi-évaluation au lieu de 4	2 missions espacées de 6 à 7 mois peuvent entraîner des biais dans un projet
Visibilité et vulgarisation des bonnes pratiques communautaires en vue de pérenniser et reproduire les projets	Foires des connaissances sur les résultats des meilleurs projets, journée mondiale de l'environnement, documentaires, success story, etc.	Pas encore réalisé	Pas de reproduction des projets par d'autres communautés, pas de mobilisation de fonds au niveau d'autres potentiels bailleurs

Observations

- *Le PMF/FEM RCA doit tenir compte de l'accès à l'information des zones où il intervient. Il doit allonger les périodes d'appel à proposition et passer par d'autres structures locales pour informer les OSC locales ;*
- *Mettre en place le groupe d'expert et refaire le comité de pilotage afin d'améliorer l'appui aux OSC pour la formulation des projets ;*
- *Avoir un pipeline des projets jugés bons pour les améliorer.*

4. Résultats du PMF/FEM par site projet

4.1 Organisation Zei Gbansé Zouwara à Bossangoa

Généralité sur le projet

L'organisation a bénéficié de 45 000 \$US d'allocation FEM, en décembre 2012, répartie en trois tranches pour la mise en œuvre du projet « **Protection des hippopotames et sécurisation de leurs habitats le long du cours d'eau Ouham à Bossangoa par les communautés locales** ». Le projet, situé au cœur de Bossangoa, a été proposé pour être clôturé en 2014 par rapport à la crise sécuritaire qui a commencé en mars 2013. Le reliquat restant de l'allocation est de 4 500 \$US.

Pour la réalisation de ce projet, hors mis le site projet pour la réalisation du projet, l'organisation a contribué en matériel d'une valeur de 842 \$US et en expertise pour une valeur de 2060 \$US.

Résultats du projet

Au niveau du site projet l'organisation a :

- ✓ construit : **1)** un mirador pouvant accueillir 6 à 8 personnes pour observer les hippopotames le long de la rivière Ouham à Bossangoa, **2)** 2 paillotes qui serviront après leurs aménagement à la restauration et aux expositions ;



Figure 3 : infrastructures construites par l'organisation Zéi Gbansé Zouwara

- ✓ protégé les berges de la rivière Ouham sur une distance d'au moins 300 mètres avec 2 rangées de teck et planté des variétés d'herbes à éléphant (*Pennisetum purpureum*) pour l'alimentation des hippopotames.



Figure 4 : petit hippopotames tombé dans un puit et sorti par les membres de l'organisation

Incidences socio-économique

Malgré les crises sécuritaires, l'association a pu lancer les activités écotouristiques des hippopotames en 2015 à partir de mars jusqu'au début juillet. Ces activités saisonnières écotouristiques ont généré des bénéfices à l'organisation : chaque jour des touristes au nombre de 6 à 8, provenant en grande

partie des ONG internationales, observaient les hippopotames. Une personne se redevait de 2000 FCFA soit 12 000 FCFA à 16 000 FCFA par jour.

Ces revenus sont partagés entre les membres de l'organisation, mais surtout une bonne partie est investie pour entretenir le site et les installations touristiques.

Incidence sur le milieu et l'environnement

Les sensibilisations à la conservation de la rivière et des hippopotames, en début de mise en œuvre du projet, ont permis de changer les comportements des riverains et des pêcheurs qui n'utilisent pratiquement plus de pesticide pour les pêches. Ces pratiques de pêche avec des pesticides, destinés pour éradiquer les mauvaises herbes des cultures de coton, sont dangereuses pour la faune halieutique et les hippopotames.

Difficultés dans la mise en œuvre du projet

Le projet a eu quelques perturbations qui ont joué sur les résultats, notamment :

1. Le gel de la dernière tranche d'allocation par le PMF/FEM pour procéder à la clôture du projet en raison de la crise sécuritaire ;
2. Décaissement tardif des tranches d'allocation qui ne sont en conformité avec le MOU signé et retarde certaines activités et donc susceptible d'apporter des biais pour certains résultats ;
3. Bien entendu la sécurité qui a débuté en mars 2013 et qui a obligé les bénéficiaires à demander l'ajournement du décaissement de la seconde tranche de l'allocation.

4.2 Organisation Londo Na Kwa

Généralité sur le projet

Le site du projet est situé à 40 km de Bossangoa sur l'axe Bossangoa-Bouca. Le site n'a pas été visité à cause du niveau sécuritaire et des moyens logistiques que nous disposions.

Le projet mis en œuvre par l'organisation Londo Na Kwa intitulé « **Réhabilitation des sites ex-réfugiés de Bobouis dans la commune de Nzéré** » a été appuyé par le PMF/FEM pour un montant de 46 000 \$US. Le projet a débuté en décembre 2012 pour une durée de 2 ans. Malheureusement, ce projet a été proposé à la clôture par le PMF/FEM en juillet 2014 en raison de l'insécurité. 4 600 \$US représentant la dernière tranche d'allocation n'a donc pas été déboursé à l'organisation.

Pour sa contribution au projet l'organisation a investi, hors mis le site du projet, 4 050 \$US en cash et 3 240 \$US pour des appuis en expertises dans différents domaines de conservation de l'environnement.

Résultats du projet

Le site n'a pu être visité, mais les entretiens avec les bénéficiaires à Bossangoa nous ont permis d'apprécier ce qui y a comme résultats sur le site projet, notamment :

- ✓ 8 hectares de teck, d'acacia et de karité qui seront exploités à moyen terme (6 ans pour les acacias comme bois de chauffe et pour l'huile pour le karité) et à long terme pour les tecks ;
- ✓ Des parcelles de vivriers (manioc, maïs, arachide, etc.), pour les membres de l'organisation, entretenues régulièrement. Les dividendes, des ventes d'une partie des productions, sont réparties entre les membres ;
- ✓ Construction d'une case pour les membres du groupement Londo Na Kwa.

Incidences socio-économiques

Durant la période la plus dure de la crise sécuritaire les hommes étaient obligés de se cacher. Ce sont les femmes de l'organisation qui ont continué les activités d'entretien des sites du projet. Les pare-feu et les sarclages ont donc été faits par les femmes.

L'organisation, à partir des débris de bois récolté dans le site de reboisement, a construit une case et réaménagé le pont de la route principale juste avant le village Nzéré. Le réaménagement de ce pont a contribué à faciliter les transports marchands entre Bossangoa et Bouca.

Incidences environnementales

La mise en place de pare-feu autour du site chaque année a contribué à réduire les dégâts causés par les feux tardifs, donc a contribué à la protection des sols.

Le reboisement contribue à réduire les effets du changement climatique. Les plants de teck, acacia, ... capturent le CO₂ atmosphérique et contribuent à réduire les gaz à effet de serre dans le milieu.

Difficultés dans la mise en œuvre du projet

Il y a eu quelques problèmes durant la mise en œuvre du projet, notamment :

1. Les bénéficiaires n'ont pas perçu leur dernière tranche d'allocation pour la poursuite des activités du projet. Malgré cet handicap et malgré l'insécurité qui a prévalu depuis mars 2012 les bénéficiaires mènent toujours leurs activités ;
2. La non disponibilité des hommes pendant une bonne période de 2014 a ralenti les travaux d'entretien des parcelles de ligneux et de vivriers ;
3. La dernière tranche d'allocation qui n'a pas été déboursée en raison de l'insécurité qui a régné dans la zone de Nzéré.

4.3 Comité pour le Développement Intégré des Communauté de Base (CODICOM)

Généralité sur le projet

Le site du projet est situé au village Votovo à 287 km de Bangui sur l'axe Bangui-Bossangoa. L'organisation CODICOM a perçu 11 408 \$US d'allocation du PMF/FEM pour la réalisation du projet « **Apiculture améliorée et reforestation autour de la localité de Votovo** ». Ce projet contribue à lutter contre la dégradation des terres en réduisant la pression des apiculteurs sur les forêts claires. Cette pression est due au prélèvement des écorces des arbres pour en faire des ruches. Le CODICOM a accompagné les apiculteurs pour reboiser les espaces dégradés avec des ligneux mellifères et la fabrication et l'utilisation de ruches améliorées.



Photo PMF/FEM

Figure 5 : ruches traditionnelles fabriquées avec de paille et des écorces d'arbres

Le CODICOM a contribué à hauteur de 7 460 \$US, hors mis le foncier, pour la réalisation du projet. Le site n'a pu être visité en raison de l'insécurité qui prévaut dans la zone depuis mars 2013.

Résultats du projet

Le site n'a pu être visité en raison du niveau sécuritaire et de la disposition de moyens logistiques. Des entretiens avec les bénéficiaires et l'inspection préfectorale des eaux et forêts il ressort que le CODICOM a :

- ✓ Impliqué les apiculteurs du village Votovo qui sont parties prenantes à la mise en œuvre du projet. Deux apiculteurs formés sur la fabrication et l'utilisation de ruches améliorées ont été formés à Bangui ;
- ✓ Une soixantaine de ruches livrées aux apiculteurs du village Votovo en remplacement des ruches traditionnelles ce qui a augmenté la production mellifère de 20% selon les bénéficiaires et à retarder les besoins de production annuelle de nouvelles ruches ;
- ✓ Deux hectares de ligneux mellifères plantés, sur des terres dégradées, destinés uniquement à la production de miel par les apiculteurs de la zone.

Incidences socio-économiques

Le projet a impacté sur la hausse de production de miel de 20% et du revenu des ménages suite à la vente de ce miel. Malheureusement, l'apparition de la crise sécuritaire n'a pas pu permettre à CODICOM d'apprécier l'augmentation réelle des revenus qu'à procurer la vente de miel après le projet.

Incidences environnementales

Un apiculteur écorce au moins 20 arbres chaque année pour la production de ruches. Une ruche traditionnelle a une durée de vie de 2 ans. Le CODICOM a partagé à titre de démonstration des ruches qui ont une durée de vie bien supérieure (3 à 5 ans) afin de limiter l'écorçage des arbres ce qui a arrêté la déforestation autour du village.

Deux hectares de terres dégradées ont été récupérés et transformés en forêt claire à plantes mellifères à titre d'expérimentation pour que les parties prenantes puisse continuer l'extension avec lutter contre la dégradation des terres.

Difficultés dans la mise en œuvre du projet

Il y a eu quelques problèmes durant la mise en œuvre du projet, notamment :

1. Les ressources pour la réalisation d'un tel projet semble être insuffisant ce qui a impacté sur le transfert de technologie ;
2. La disparition de l'expert en apiculture du CODICOM qui imposé à l'organisation de former 2 apiculteurs à Bangui sur les techniques et l'utilisation de ruches améliorées au lieu qu'ils soient formés au village Votovo.

4.4 Initiative Développement Centrafrique (IDC)

Généralité sur le projet

Le projet « **Renforcement des capacités des OCS pour impacter sur les initiatives environnementales du FEM en milieu rural et à diffuser l'information** » a débuté en décembre 2012 pour une durée de un et demie. Le PMF/FEM a alloué une enveloppe de 49 000 \$US pour le projet de l'IDC qui a couvert les préfectures de la Lobaye, de l'Ouham et du Mbomou. L'IDC a : **1)** renforcé les leaders et personnes ressources des communautés à la base pour la formulation de projet environnementaux, **2)** la mobilisation de ressources locales comme co-financement et, **3)** la mise en place d'une cellule d'experts locaux par zones afin d'appuyer les groupements et associations locaux.

Résultats du projet

Pour chaque préfecture une quarantaine de personnes, désignées par leurs entités respectives, ont été formées à la formulation des microprojets, au diagnostic des problèmes environnementaux et à la mobilisation des ressources de cofinancement. Des sensibilisations sur la conservation de l'environnement et des ressources naturelles ont permis aux OSC locales de s'organiser en réseaux locaux et de mettre des comités locaux en place. Ces comités (Bangassou et Bossangoa) formés de 5

personnes étaient chargés de d'appuyer et d'accompagner les communautés à la base à formuler et à postuler à des fonds de développement et de protection de l'environnement.

L'IDC a contribué à hauteur de 55 064 \$US en ressources (véhicules 4x4, logistique pour les ateliers) et 15 040 \$US en expertises (environnementaliste, économiste, sociologue, etc.) pour la réalisation du projet.

Incidences socio-économiques

L'appui de IDC dans les préfectures de l'Ouham, de la Lobaye et du Mbomou a permis d'organiser les acteurs locaux de conservation de l'environnement en réseaux locaux.

Incidences environnementales

Le projet de l'IDC est un projet transversal dans les résultats environnementaux ne peuvent être appréciés qu'à travers les initiatives locales de conservation de l'environnement dans les zones de la Lobaye et de l'Ouham.

Dans l'Ouham, certaines organisations comme Zei Gbansé Zouwara, Londo Na Kwa et Association des Croyants pour la Solidarité et le Développement (ACSD) ont pu obtenir des fonds du PMF/FEM dans le cadre de la protection de l'environnement. ACSD a eu à postuler pour les fonds du PRODEBALT (Projet de Développement du Bassin du Lac Tchad).

Pour la Lobaye, l'ONG OCDN (Organisation Centrafricaine pour la Défense de la Nature) a bénéficié des fonds de la COMIFAC et de la GTZ pour continuer le projet, de protection de la biosphère de la Basse-Lobaye, financé par le PMF/FEM.

Difficultés dans la mise en œuvre du projet

Dans sa mise en œuvre l'organisation n'a pas eu de difficulté majeure si ce n'est que dans la Lobaye où après la mise en place du réseau les membres du comité d'appui n'ont pu être élus démocratiquement. Sur un moyen terme, la crise a joué négativement sur les résultats du projet : les comités locaux ont disparu et les projets dont les indicateurs devaient être suivis ne sont plus opérationnels ou clôturés.

4.5 Association des Croyants pour le Progrès Social (ACPS)

Généralité sur le projet

L'Association des Croyants pour le Progrès Social (ACPS) a mis en œuvre le projet « **Contribution à la lutte contre les effets du changement climatique dans la commune de Boda par la transformation des zones à savanes herbeuses en forêt** » dans le but de contribuer à la création de la ceinture verte autour de la ville de Boda. 19 000 \$US ont été alloués par le PMF/FEM pour ce projet avec comme contribution de l'ACPS, hors mis le site projet, 2 400 \$US de ressources de tout ordre (nature, main d'œuvre, etc.) et 2 520 \$US en expertise. La contribution à la ceinture verte contribue à réduire les effets du changement climatique dans la ville.

Résultats du projet

Le projet est une extension de ce que fait la direction régionale des eaux et forêt mais cette fois-ci mis en œuvre par une association locale. L'ACSD a :

- ✓ Travaillé uniquement au niveau de la colline qui est dégarnie et où les vents précipitent violemment sur la ville de Boda pour les plantations de ligneux, 6 hectares ont été reboisés avec du teck ; arbre résistant aux feux et à croissance assez rapide ;
- ✓ L'association a produits 6 ha de vivriers (manioc, maïs et arachide) avec l'appui des personnes les plus démunies. Les revenus procurés par ces activités au bénéfice de ces démunis devaient apporter un appui pour les activités génératrices de revenus (AGR).

Incidences socio-économiques

Les revenus provenant de la vente des produits agricoles ont été destinés aux personnes démunies, dont la majorité concerne les femmes, pour des AGR.

Incidences environnementales

La ceinture verte au niveau de la colline à la sortie ouest de Boda contribue à réduire la violence des vents sur Boda, à capter le CO₂ atmosphérique et contribuer donc au maintien de la température au niveau de la zone du projet.



Figure 6 : ceinture verte avec des plants de teck sur la colline à la sortie ouest de Boda

Difficultés dans la mise en œuvre du projet

L'ACPS a eu certains soucis pour le respect du calendrier de ses activités qui dépendaient du climat en raison du non-respect des échéances de décaissement des tranches d'allocation par le PMF/FEM. Ceci aurait pu apporter des biais majeurs aux résultats.

La crise sécuritaire qui a envahi le pays en mars 2013 a ralenti les activités du projet. Le siège de l'ACSD a été totalement détruit.

4.6 Organisation Centrafricaine pour la Défense de la Nature (OCDN)

Généralité sur le projet

Le projet de l'Organisation Centrafricaine pour la Défense de la nature (OCDN) « **Appui aux communautés de base pour la récupération des terres marginales et dégradées par la mise en place de plantation forestière dans la biosphère de la Basse-Lobaye** » concerne deux communautés villageoises Lotémo et Bokoma. Ce projet dont les principales activités consistent à aménager les zones dégradées de la Biosphère comme : **1)** la sécurisation du versant de la rivière Lobaye par des tecks, **2)** l'aménagement des îlots de savane à dominante herbacée par de l'agriculture et des étangs piscicoles.

Le PMF/FEM a alloué une allocation à l'OCDN, en décembre 2010, de 14 519 \$US pour une contribution de 548 \$US (main d'œuvre) et 3 600 \$US en expertise hors le foncier. Après la clôture du projet qui a duré près de un mois et demi, l'OCDN a bénéficié des fonds de la BAD pour continuer à conserver la biosphère.

Résultats du projet

Durant la période de financement du PMF/FEM, l'OCDN a :

- ✓ Deux bassins piscicoles qui produisent régulièrement du poisson et exploité gratuitement par les communautés à la base, notamment les Pygmées de la zone ;
- ✓ Foresté 4 hectares de berges du bassin versant de la rivière Lobaye au niveau de Bokoma ;
- ✓ Sensibilisé plus de 300 personnes riveraines à la rivière sur les conséquences de l'agriculture itinérante ;

- ✓ Trois hectares d'îlots de savane transformé en terre agricole avec des plants de bananiers en association avec des tecks ;
- ✓ Renforcé les capacités de 30 personnes (chefs de villages, leaders et riverains) sur la protection des berges et la production des plants de la pépinière à la plantation.



Figure 7 : bord du versant de la rivière Lobaye proche de Bokoma foresté par des plants de teck

Incidences socio-économiques

Ce projet a permis à la population de lutter contre la pauvreté par le partage de connaissances sur la production des plans de bananier en association avec des tecks. L'exemple a été reproduit au niveau communautaire et les régimes de bananes vendus contribuent au panier de la ménagère.

Incidences environnementales

La reprise du reboisement au niveau communautaire contribue à augmenter les surfaces boisées et à capter le CO₂ atmosphérique ce qui contribue à réduire le niveau de gaz à effet de serre.

Difficultés dans la mise en œuvre du projet

L'OCDN a eu des difficultés pour atteindre les résultats. Au moment du soumissionnement du dossier jusqu'à la mise à disposition des fonds par le PMF/FEM l'organisation se devait de bouleverser ses activités programmatiques. La date de disposition des fonds ne permettait plus de mener les premières activités.

4.7 Maison de l'Enfant et de la Femme Pygmée (MEFP)

Généralité sur le projet

Le projet de l'organisation Maison de l'Enfant et de la Femme Pygmée « **Conservation et réintroduction du *Gnetum africanum* en forêt par les populations Pygmée BaAka de Bakota** » se déroule au sein des communautés Pygmée BaAka de Bakota » a été financé à hauteur de 10 752 \$US par le PMF/FEM en décembre 2010 pour une durée de moins de deux ans. Hors mis le site projet la MEFP a pu mobiliser d'autres fonds du FIDA à hauteur 22 345 \$US et une expertise de 6 000 \$US.

La MEFP avec l'Institut Centrafricain de Recherche Agronomique (ICRA) ont appuyé les Pygmée Aka du village Bakota à enrichir les périmètres forestiers autour de ce village avec du *Gnetum africanum* communément appelé Koko en Centrafrique. Les populations rurales vont de plus en plus loin en forêt pour cueillir le koko.

Résultats du projet

Avec le financement du PMF/FEM, la MEFP avec l'expertise de l'ICRA a :

- ✓ Développé les capacités des populations Pygmée Aka de Bakota dans la production de koko depuis la pépinière jusqu'à l'enrichissement de la forêt ;

- ✓ Sensibilisation des Pygmée des villages de bakota et Moloukou à exploiter durablement le koko : les lianes ne doivent plus être abattues pour cueillir les feuilles de koko, désormais la cueillette se fait sur les lianes vivantes ;
- ✓ Production de plants de koko à partir de graines et de boutures pour emblaver les deux hectares de forêt appauvrie en Gnetum ;
- ✓ Transplantation de deux hectares de forêts avec les plantules de koko à titre démonstratifs par les communautés Pygmée en 2011. Aujourd'hui les zones de forêt enrichies par le koko autour de Bakota sont d'au moins 18 hectares ;
- ✓ Transfert des connaissances des Pygmée de Bakota à ceux de Moloukou qui ont également enrichi une partie de leur forêt.

Incidences socio-économiques

Les zones de forêts enrichies sont actuellement exploitées par les Pygmée Aka de Bakota. La cueillette et la vente de koko augmentent les revenus de ces communautés.

Le projet a pu être reproduit par les Pygmée de Moloukou avec l'appui des Pygmée de Bakota.

Incidences environnementales

Les communautés de Bakota ont contribué à conserver la biodiversité, notamment les lianes de koko, mais aussi de sécuriser le biome forestier autour de Bakota.

Difficultés dans la mise en œuvre du projet

Le projet n'a pas eu de difficulté dans sa mise en œuvre si ce n'est que le retard de certains paiements d'allocation du PMF/FEM.

Depuis que la MEFP a clôturé les activités d'enrichissement du Gnetum l'entretien du site n'a plus lieu si bien que l'accès aux zones enrichies n'a pu avoir lieu.



Figure 8 : entrée du site de Bakota pour l'enrichissement de la forêt en koko

4.8 Femme et Enfant pour l'Environnement et le Développement (FEED)*

Généralité sur le projet

Le projet de l'organisation Femme pour l'Environnement et le Développement (FEED) intitulé « **Atténuation des effets du changement climatique et Lutte contre la dégradation des sols et la désertification** » a débuté en avril 2012 pour une durée de une année. Ce projet vise à lutter contre la dégradation des terres péri-urbaines par le prélèvement de bois de chauffe par les bucherons.

Les principaux acteurs de mise en œuvre de ce projet sont les bucherons du village Kapou qui ont récupéré des savanes dégradées et herbeuses en les reboisant avec de l'*Acacia auriculiformis*. Ce type d'acacia est une essence ligneuse à croissance rapide et est utilisé également comme bois de chauffe. L'acacia est très apprécié par les ménages en RCA.

Pour la réalisation de ce projet le PMF/FEM a octroyé 30 000 \$US au FEED qui par contre a contribué 10 480 \$US en matériel, main d'œuvre, cash ... et 1 800 \$US pour l'expertise.

Résultats du projet

Le FEED avec les allocations du PMF/FEM a :

- ✓ Produits plus mille plants d'acacia qui ont été repiqués, pour 4 hectares à titre expérimental, dans la zone de savane dégradée. Un système agroforestier d'acacia en association avec des vivriers (maïs et arachide) a été mis en place pour couvrir la parcelle ;
- ✓ 50 bucherons et 50 charbonniers tous volontaires et parties prenantes au projet ont été formés par la direction régionale des eaux et forêts de la préfecture de la Lobaye sur les techniques de production de bois de chauffe depuis la pépinière jusqu'à la plantation ;
- ✓ Ces charbonniers et bucherons ont emblavé 10 hectares par de l'agriculture avec comme base la production d'acacia.

Incidences socio-économiques

L'implication des bucherons et des charbonniers dans la mise en œuvre du projet a freiné les coupes de bois dans la zone. La vente des productions de maïs et d'arachide (vivriers à cycles courts) génère des revenus à ces exploitants du bois.

Ces exploitants sont convertis en semi-bucherons et semi-charbonniers une étape pour leur sédentarisation quand les acacias seront exploitables.

Incidences environnementales

Les incidences du projet touchent plusieurs domaines du FEM, notamment au niveau de la dégradation des terres :

- ✓ La transformation des savanes herbeuses en forêt à bois de chauffe et qui procure des bénéfices immédiats (plantes vivrières) aux bucherons et charbonniers ;
- ✓ La contribution au microclimat de la zone de Kapou par la mise en place de forêts à bois de chauffe (capture du CO₂ atmosphérique).

Difficultés dans la mise en œuvre du projet

L'insécurité qui a prévalu à partir de mars 2013 n'a pas permis aux bucherons et charbonniers impliqués dans le projet de continuer les activités. Les parcelles ont été abandonnées et les feux de brousse ont permis aux herbacées de reconquérir les milieux.

4.9 Institut Supérieur de Développement Rural (ISDR) de M'Baïki

Généralité sur le projet

Le projet de l'Institut Supérieur de Développement Rural (ISDR) intitulé « **Protection et empoissonnement du cours d'eau Bombolet pour une pêche durable** » a pour objectif de produire des alevins pour ensemer les cours avoisinant au site projet. Le projet qui a une durée de deux ans a débuté en décembre 2010. Des étangs piscicoles destinés à la multiplication des alevins ont été mis en place et les zones engorgées du cours d'eau Bombolet ont été nettoyées pour l'expérimentation.

Pour la réalisation de ce projet le PMF/FEM a alloué à l'ISDR une somme allocative de 8 193 \$US. Ces résultats ont contribué à l'ISDR à mobiliser des du RIFFEAC pour l'implantation d'un laboratoire de foresterie dont le volet aquaculture est pris en compte.

Résultats du projet

L'appui du PMF/FEM a permis à l'ISDR de :

- ✓ Mettre en place quatre étangs piscicoles qui ont servi pour la multiplication des alevins ;

- ✓ Le reboisement de 6 hectares des berges du cours d'eau Bombolet avec des tecks afin de créer un microclimat favorable à la production halieutique et pour protéger le sol ;
- ✓ L'assainissement des parties engorgées du cours d'eau par les pratiques de rouissage de manioc ;
- ✓ La production de poisson à titre expérimental dans les bassins piscicole ;
- ✓ Un mémoire d'ingénieur sur la production de poisson soutenu par un étudiant.



Figure 9 : bassin piscicole servant à produire les alevins à l'ISDR de M'Baïki

Incidences socio-économiques

L'ISDR a produit du poisson dans ses étangs. Malheureusement, avec le site peu protégé, les poissons sont systématiquement volés par les riverains. Cela démontre un besoin des communautés à accéder aux besoins en protéine animale.

Les cultures de vivriers (manioc) entre les plants de teck par les femmes contribuent à alimenter le panier de la ménagère.

Les plants de tecks pourront être exploités par l'ISDR après 15 ans comme bois d'œuvre.

Incidences environnementales

Le projet mis en place par l'ISDR touche plusieurs domaines de l'environnement, notamment :

- ✓ La mise des plants de tecks aux abords des berges, fixe le CO₂ atmosphérique, contribue à réduire le taux des gaz à effet de serre et atténue les effets du changement climatique ;
- ✓ La protection des terres avec les plants de tecks et les cultures de manioc qui protègent le sol de l'érosion et de la lixiviation ;
- ✓ La production d'alevins pour enrichir les cours d'eau de la zone très pauvre en ressources halieutiques contribue à préserver la biodiversité animale.

Difficultés dans la mise en œuvre du projet

La plus grande difficulté a été la sécurité autour du site contre les vols. Bien que les bassins piscicoles aient été en production, il a été impossible d'évaluer la production en alevin.

Les crises sécuritaires ont également freiné le projet qui a été repris à la période de transition politique.

4.10 Laboratoire des Sciences Biologiques, Agronomique pour le Développement (LASBAD)*

Généralité sur le projet

Le Laboratoire des Sciences Biologiques, Agronomique pour le Développement (LASBAD) dans la continuité de ses travaux de recherche a mis en œuvre le projet « **Développement d'une plateforme**

de biocarburant fonctionnant à l'huile de *Jatropha curcas* en milieu rural : cas de la culture à la production d'huile et de savon » sur financement du PMF/FEM. Le LASBAD a perçu comme allocation du PMF/FEM une somme de 9 128 \$US pour une année pour le projet qui a été mis en œuvre au village Bondoé. Le projet consiste à récupérer les terres en cours de latérisation par du *Jatropha*. Ces plants de *Jatropha* ont été transformés, à titre de démonstration, par les femmes pour la production d'huile pour les lampes tempêtes et la fabrication de savon.

Résultats du projet

Le LASBAD avec les ressources mis à sa disposition par le PMF/FEM a :

- ✓ Récupérer quatre hectares de terre en cours de latérisation avec des plants de *Jatropha curcas*. Au préalable, une pépinière de *Jatropha* a permis de produire les jeunes plants pour la transplantation à partir des graines. Après une année de plantation, la latérisation aurait été interrompue avec la présence de petites graminées ;
- ✓ Le groupement Kadandoro de Bondoé a maîtrisé les techniques de récupération des terres dégradées par la culture de *Jatropha*. Le groupement a ouvert une nouvelle parcelle de 2 hectares ;
- ✓ Développement des capacités de 5 femmes sur l'extraction de l'huile de *Jatropha* à partir des feuilles comme biocarburant et, production de savon à partir de cette huile.

Incidences socio-économiques

Les incidences socio-économiques semblent faibles. Seul cinq femmes ont été formées à la production d'huile et de savon à partir du *Jatropha*.

Incidences environnementales

Au niveau local, le LASBAD a démontré qu'il était possible de récupérer des terres en cours de latérisation pour en faire des agricoles. Le recouvrement de ces terres par la végétation contribue à réduire la réflexion de la lumière et maintien un microclimat au niveau du sol.

Difficultés dans la mise en œuvre du projet

Au moment de la formulation du projet certains coût de matériel, notamment de la presse pour l'extraction d'huile, a biaisé certains résultats. La formation sur la production d'huile et de savon n'a pas pu se faire au village. La majeure partie des femmes, impliquées dans le projet, n'ont pas eu bénéficié de cette formation.

4.11 Centrafrique développement (CAD)*

Généralité sur le projet

Le projet de l'organisation Centrafrique Développement (CAD) intitulé « **Plantation, production et transformation de *Moringa olifera* comme stratégie de réduction des effets du changement climatique** ». Ce projet qui a débuté en décembre 2012 pour une durée de un an et qui se déroule au village Ndolobo dans la Lobaye.

Le CAD a travaillé à titre expérimental sur la restauration d'une zone de forêt dégradée par l'agriculture itinérante. La zone dégradée a été restaurée avec du *Moringa olifera* qui est exploité par la communauté après six mois de plantation. Une partie de la production est consommée comme légume et tisane et l'autre partie en pharmacopée.

Le PMF/FEM a alloué 23 000 \$US au CAD pour la mise en œuvre de ce projet.

Résultats du projet

Le CAD avec les allocations a :

- ✓ Restaurer quatre hectare de forêt dégradée avec du *Moringa olifera* dont exploitation dépend de la conduite en champ : **1)** deux hectares reforestés pour produire du *Moringa olifera* consommé comme légume, tisane et produit de pharmacopée ; les plantes sont exploitées à une hauteur de 1,50 m au plus et, **2)** deux hectares utilisés comme porte-graines pour la production des plants en pépinière ;
- ✓ Espace de quatre hectares exploité chaque année depuis 2012 pour la plantation de *Moringa olifera* associé à des vivriers (manioc, maïs, etc.) montre qu'il est possible de cultiver en forêt sans faire de culture itinérante ;
- ✓ Transformation et conditionnement des feuilles en poudre qui sont mises sous emballage de 150 grammes par les femmes et vendu à 2000 Franc CFA le sachet. Le produit est consommé comme complément alimentaire. Les feuilles sont récoltées tous les deux mois ;
- ✓ Emballage des graines suite à une sélection massale qui sont vendu à des particuliers soit pour être consommées comme produit de pharmacopée, soit pour être utilisées pour une plantation.

Incidences socio-économiques

Le site n'a pas pu être visité ce qui rend difficile l'appréciation des impacts dans la zone. Toutefois, les femmes sont impliquées dans la chaîne des résultats du projet, elles transforment, conditionnent et emballent les feuilles et graine de *Moringa olifera* qui sont vendus.

Incidences environnementales

Le projet mis en œuvre par le CAD est un projet de démonstration et qui doit être répliqué par d'autres communautés. Ce projet concourt à la conservation des forêts car il propose un mode de gestion des espaces par l'agriculture sans culture itinérante.

Difficultés dans la mise en œuvre du projet

Le projet n'a pas rencontré de difficulté en tant que tel, seules les crises sécuritaires ont perturbé les activités en 2013. Bien que le projet soit clôturé financièrement les activités demeurent.

4.12 Organisation nationales des femmes rurales « Fleurs de Centrafrique »

Généralité sur le projet

Le projet « **Conservation du sol par la promotion de Moringa** » mis en œuvre par l'ONG Fleurs de Centrafrique a été financé décembre 2010 par le PMF/FEM à hauteur de 7 467 \$US pour un co-financement de 8 160 \$US hors mis le foncier. Fleurs de Centrafrique, pour ce projet mis en œuvre à Wakombo (Lobaye), a ménagé une partie de la colline de Wakombo par un système agroforestier à base de *Moringa olifera* comme ligneux en association avec le manioc et l'arachide.

Les femmes de la localité, parties prenantes au projet dans toute sa mise en œuvre, ont été sensibilisées et formées pour valoriser le Moringa comme sous-produit dans l'alimentation.

Résultats du projet

Fleurs de Centrafrique a :

- ✓ Sensibilisé plus 100 femmes du village Wakombo sur l'importance des sous-produits du Moringa dans l'alimentation et la pharmacopée ;
- ✓ Développé les capacités de 25 femmes sur la transformation et l'utilisation du Moringa dans l'alimentation. Malheureusement, les femmes ne valorisent pas le Moringa ;
- ✓ Aménagé à titre expérimental avec un système agroforestier 2 hectares de collines ;
- ✓ Poursuite de l'exploitation du site par les femmes de Wakombo avec des champs d'arachide et de manioc.



Figure 10 : parcelle d'arachide avec du *Moringa olifera* en arrière-plan entretenue par les femmes

Incidences socio-économiques

Fleurs de Centrafrique a pu renforcer les liens entre les femmes du village Wakombo qui désormais sont organisées en groupement. Le groupement continue d'exploiter le site avec des cultures d'arachide et de maïs.

Incidences environnementales

Le site du projet est toujours exploité par les femmes qui cultivent de l'arachide et du maïs sous les plants de Moringa. Le système apporte peu au niveau environnemental ; les arbres sont trop espacés pour briser la force du vent et pour contribuer au microclimat.

Difficultés dans la mise en œuvre du projet

La formation pour la transformation et l'utilisation du moringa pour l'alimentation s'est faite à l'ISDR à environ 3 km du village. Aucun kit et aucun manuel de procédure de transformation n'a été distribué à ces femmes.

Observations

- *Le PMF/FEM n'a pas évalué les projets proposé à clôture pour savoir le niveau d'exécution et la capacité des partenaires à continuer le projet après une suspension des activités pouvait être possible (cas de Zei Gbansé Zouwara, Londo Na kwa) ;*
- *La coordination devrait toujours apporter un appui-conseil aux projets financièrement clôturés dont les activités continuent pour faciliter la durabilité et la pérennité ;*

5. Conclusion / recommandations

Le PMF/FEM, opérationnel depuis septembre 2009, a eu financé 35 projets à des OSC nationales et locales pour appuyer les communautés dans la conservation de leurs propres ressources et de leur environnement. Onze organisations ont fait lieu d'enquête pour notre étude. Les activités de terrain

de ces organisations ont bien eu lieu avec des résultats variables selon les domaines FEM, la taille des allocations et le partenariat.

Cette étude montre que les dispositions énumérées dans les documents opérationnels du PMF/FEM, pour accompagner les communautés à contribuer aux résultats globaux du FEM, devraient faciliter la qualité des projets et donc des résultats. En Centrafrique, il ressort que toutes ces dispositions ne sont pas respectées et peuvent porter préjudice à la qualité d'un projet depuis la formulation jusqu'à sa mise en œuvre.

Cette faiblesse pourrait être atténuée lors de la mise en œuvre du projet lors des missions de suivi-évaluation dont l'un des objectifs est d'apporter un appui-conseil aux promoteurs des projets. Dans ce secteur, le PMF/FEM ne procède pas suffisamment à cet exercice de suivi-évaluation peut-être à cause de la logistique, mais surtout par un déficit de planification opérationnel des activités.

Toutefois, il faut reconnaître le PMF/FEM en Centrafrique rencontre quelques difficultés qui rendent un peu difficile son opérationnalité pour accompagner les OSC et les communautés à conserver leurs milieux. Le programme ne dispose plus d'assistant administratif et financier depuis décembre 2013 ce qui augmente les charges de travail de la coordination.

Le PMF/FEM Centrafrique, depuis que le programme est opérationnel, n'a bénéficié que de 50 000 \$US des fonds TRAC du PNUD en 2009 et 2010. Au niveau du département en charge de l'environnement aucun appui a été donné au programme malgré que le pays ait eu deux prix équatateur du PNUD en 2014 à travers un groupement local.

Pour améliorer l'impact des activités du PMF/FEM en Centrafrique nous recommandons :

1. Mettre en place le groupe d'expert et refaire le comité de pilotage afin d'améliorer l'appui aux OSC pour la formulation des projets ;
2. Avoir un pipeline des projets jugés bon pour les améliorer et les contextualiser ;
3. Pour l'OP6, mener une campagne de sensibilisation et de renforcement des capacités des acteurs locaux dans les zones identifiées ;
4. Organiser les foires d'échanges et s'impliquer dans d'autres événements marquant comme la Journée Mondiale de l'Environnement ;
5. Faire des études de cas et/ou des documentaires pour les bonnes pratiques des projets ayant de bons résultats et susceptibles d'influencer les politiques.
6. Renforcer les capacités des OSC à trouver des co-financements (FNE, IFAD, BAD, etc.) pour reproduire le projet à grande échelle et/ou le pérenniser.

ANNEXES

QUESTIONNAIRE A L'INTENTION DES OSC

1. Identification de l'organisation

Nom de l'organisation :

Lieu/site d'action :

Titre du projet PMF/FEM :

N° du projet :

1.1. Quel type d'organisation êtes-vous ?

ONG ☐ Association ☐ OCB ☐ Autre (Précisez) : _____

Depuis combien d'année l'organisation est-elle opérationnelle : _____

1.2. Dans quel domaine œuvre l'organisation ?

Ressources naturelles/Environnement ☐ Agriculture/Elevage ☐ Genre/peuples autochtones ☐

Développement communautaire ☐ Santé ☐ Autres (Précisez) : _____

1.3. Structure de vos membres/adhérents

Nombre de membres : <50 ☐ <100 ☐ <200 ☐ >200 ☐

Genre (rapport femmes/hommes) : <25% ☐ <50% ☐ <75% ☐ 100% ☐

2. Ressources de l'organisation pour la mise en œuvre du projet du PMF/FEM

2.1. Quels matériels/équipement votre organisation possédait-il au moment de la mise en œuvre du projet?

Matériel aratoire :

Houe ☐ Nombre _____ Hache ☐ Nombre _____ Machette ☐ Nombre _____

Faucille ☐ Nombre _____ Brouette ☐ Nombre _____ Pousse ☐ Nombre _____

Equipements :

Vélo ☐ Nombre _____ Moto ☐ Nombre _____ ordinateur ☐

Véhicule de terrain ☐ Nombre _____ Autres (A préciser) _____ Nombre _____

2.2. Expertise ayant appuyé le processus de formulation du projet et/ou de la mobilisation des fonds

Environnement/RN, si oui :

Nombre _____ Travail à : temps plein ☐ partiel ☐ Durée _____ Rémunération _____

Tâche effectuée

Consult

--

Foresterie/agriculture, si oui :

Nombre _____ Travail à : temps plein ☐ partiel ☐ Durée _____ Rémunération _____

Tâche effectuée

Main d'œuvre qualifiée, si oui :

Nombre _____ Travail à : temps plein ☐ partiel ☐ Durée _____ Rémunération _____

Tâche effectuée

Autre, si oui préciser _____ :

Nombre _____ Travail à : temps plein ☐ partiel ☐ Durée _____ Rémunération _____

Tâche effectuée

3. Evaluation de l'impact environnemental du projet

3.1. Quel(s) domaine(s) thématique(s) du FEM auquel le projet contribue ils ?

- 1. Atténuation des effets du changement climatique ☐
- 2. Conservation de la biodiversité ☐
- 3. Lutte contre la dégradation des sols et la désertification ☐
- 4. Réduction des effets des polluants POPs et des produits chimiques ☐
- 5. Conservation des eaux internationales ☐

3.2. Résultats quantifiables mesurés au cours de la mise en œuvre du projet :

1.
2.
3.

Ces résultats existent-ils toujours : oui ☐ non ☐ . Si oui, selon vous comment les résultats quantifiables ont-ils pu être maintenus ?

Quels sont les facteurs qui ont permis de maintenir ces résultats, malgré les crises sécuritaires rencontrées dans la zone du projet ?

3.3. Incidence des avantages environnementaux sur la qualité de vie des populations

1. Les populations y tirent-ils des revenus ou un avantage au niveau des ménages : oui ☐ non ☐

Si oui, quel type de revenu ou d'avantage : _____

2. Toutes personnes a accès et/ou peut exploiter les ressources pour y tirer des revenus ?

Oui ☐ Non ☐

Si non, quels types de personnes ont droit à exploiter ces ressources : _____

Pourquoi ont-ils se droit ? _____

3. Le fait que les populations ou une partie de la population ait accès à l'exploitation de ces ressources a-t'il permis à la communauté à se relever après les crises sécuritaires ? : oui ☐ non ☐

Si oui, expliquez comment cela a-t'il été possible ?

4. Quels sont les personnes ou groupes de personnes qui ont pu se relever après les crises sécuritaires en exploitant les ressources naturelles du projet ?

Membres de l'OSC ☐ Chefs locaux ☐ Leaders d'opinion ☐ Villageois ☐ Autres (préciser) ☐

Comment ont-ils fait pour se relever ?

3.4. Incidence des avantages environnementaux sur la cohésion sociale

1. Avant la crise, quels types de communautés intervenaient dans la mise en œuvre du projet ?

Autochtone ☐ Minorité (Peul/Pygmée) ☐ Femme ☐ Jeune ☐ Immigré ☐

2. Dans le cas où plusieurs communautés travaillaient ensemble qu'est-ce qui facilitait les liens dans la société (*culturel, partage du foncier, ressources naturelles, etc.*) ?

3. Après les crises sécuritaires les liens entre ces communautés sont-ils intacts ? Oui ☐ Non ☐

Si non, qu'est-ce qui a changé ? Expliquez.

Que devrez-vous faire pour que la cohésion sociale entre les communautés puisse revenir ?

3.5. Incidence des avantages environnementaux sur l'économie des communautés

1. Les résultats (produits) du projet ont-ils pu améliorer le pouvoir d'achat des populations ?

Oui ☐ Non ☐ Si oui, de quelle manière cela a pu hausser le pouvoir d'achat des ménages au sein des populations ?

2. Quelles sont les catégories de personnes dont ces avantages ont permis de hausser le pouvoir d'achat ?

Membres de l'OSC ☐ Chefs locaux ☐ Paysan de la zone projet ☐ Femmes ☐ Jeune ☐

3. De combien de FCFA les activités du projet ont pu hausser le niveau de vie selon vous (*par mois, semaine ou jour*) ? _____

4. Qu'ont fait ces catégories de personnes ou ces personnes pour que les revenus provenant de l'exploitation des résultats (produits) leurs rapportent des revenus ?

5. Ces catégories de personnes continuent-elles de générer ces revenus après les crises sécuritaires ?

Oui ☐ Non ☐

Si oui, comment elles ont fait pour continuer à générer ces revenus à travers les acquis du projet ?

4. Avez-vous autres préoccupations qui n'ont pas été pris en compte ?

LISTE DES PERSONNES ENQUÊTES

N° :	Nom	Prénoms	ONG/Association/ OCS	Fonction	Contact
01	SEREFIO	Martin	ZEI- GBANSE'ZOUWARA	Vice- Président	72 13 13 90
02	ORODANE	Dorcas	****//****	Président	72 09 26 87
03	MBAIBONA	Marcelin e	****//****	Membre	
04	MBOTEKOIS SE	Benjamin	****//****	Membre	72 81 00 87
05	MBOISSIO	Suzanne	****//****	Membre	72 01 75 19
06	OUANANGA	Gaspar	****//****	Conseiller ET Chargé des matériels	72 01 84 54
07	DENAMGUE RE	Pierre	****//****	Président d'honneur	72 83 16 53
08	SENAM	Edouard	LONDO NA KOUA	Président	72 24 14 57/75 27 47 38
10	NABOGOINA	Daniel	****//****	Conseiller	72 71 59 34
11	BANDAM	Ferdinan d	****//****	Secrétaire	72 67 65 40
12	NAMBOGOI NA	Sylvie	****//****	Trésorier	
13	NDOLA	Louis	****//****	Membre	
14	NDOMALET	Chancela	****//****	Membre	72 17 85 30
15	DAFOLO	Laurentin e	****//****	Membre	
16	SIOBOMA	Justin	****//****	Membre	72 91 37 87
17	MONGAI	Florence	****//****	Membre	72 70 29 17
18	SERENDJI	Service	****//****	Membre	
19	DONAM	Séraphin e	****//****	Membre	
20	FEIKAN	Lucienne	****//****	Membre	
21	MBAILOLOU M	Crépin	****//****	Membre	72 72 95 59
22	DANEY	Clara	****//****	Membre	
23	NGAKEU	Mba	CODICOM	Président	75 03 33 28
24	BOSSAKO	Pierre	KENGA 2 GROUPEMENT BE OKO	President	
25	BANZENGOL A	Mathieu Hérve	Organisation Centrafricaine pour Défense de la Nature (OCDN)	Président du Comité Lotémo	75 50 41 41
26	BAZE	Ivonne	****//***	Trésorier Général	
27	NGBALE	Edouard	****//***	Responsable d'activité	
28	NGOMBE	Alphonsi ne	****//****	Membre	
29	NGANGA	Daniel	****//****	Membre	

30	MONDONG A	Alphaki	****//****	Membre	
31	KONDONDO	Emmanuel	****//****	Président du Comité Bokoma	
32	SITAMON	Saint Jérôme	Maison de l'Enfant et de Femme Pygmée (MEFP)	Coordonnateur	75 24 59 61
33	DENGOUDE	Anatole	****//****	Animateur Droit de l'homme	
34	BONDA	André	Initiative Développement Communautaire (IDC)	Coordonnateur	21616236/75503751/75531094
35	OUASSANGALI	Justin	Association des Croyants pour le Progrès Social (ACPS)	Président	75509306/72181543 acps_beafrika@yahoo.fr
36	DAMBALE	Narcisse	****//****	Vice Président	75813128/70401818
37	ZOMA	Daniel	Centre Néhémie de Recherche et d'Action pour la Lutte contre la Pauvreté (CNRAL)	Président	72 05 41 67
38	ATANZEMBO	Caroline	****//****	Trésorière	
39	BALO	Solange	****//***	Membre	
40	KOYE LAMINE	Armand	****//***	Membre	72 02 33 57
41	DEMBA	Sonia	****//***	Membre	72 75 06 57
42	ZOMBA	Rose	****//****	Membre	
43	MALIAVO	Christine	****//****	Membre	
44	SIKOMBO	Evano	****//****	Membre	
45	BANGUE	Jean Thalys	****//****	Membre	
46	GONZO	Firmin	****//****	Membre	